

Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier, Le coût de l'expertise succincte ou de l'avis de valeur sera remboursé par l'étude si la négociation est réalisée par notre intermédiaire.

Déroulement / prise de rendez-vous :

- ◆ 1er rdv à l'étude : présentation de l'étude et de ses collaborateurs puis prise de connaissance de votre projet/situation (il conviendra de venir avec votre titre de propriété),
- ◆ 2ème rdv sur place : visite des biens et audit technique,
- ◆ 3ème rdv à l'étude : explication et remise du rapport / avis de valeur.

L'étude propose 3 missions d'évaluation / expertise :

1 - Avis de valeur :

L'avis de valeur est fortement recommandé avant la mise en vente d'un bien. Cet avis ne comprendra que le descriptif du bien suivi d'une valeur déterminée dans une fourchette de prix.

► **Tarif :**

◆	Lot de copropriété	200 € HT
◆	Maison / Terrain	300 € HT
◆	Autre bien :	sur devis

Remise de l'avis de valeur sous 72 heures de la visite.

2 - Rapport d'expertise succinct :

Le rapport d'expertise succinct est conseillé si vous souhaitez obtenir une valeur fiable et objective de votre bien. Ce rapport comprendra le descriptif du bien et l'analyse de son environnement immédiat suivi de la valeur d'expertise.

Il est recommandé :

- dans le cadre d'une mise en vente,
- dans le cadre d'un prêt relais, afin de ne pas vous tromper sur la valeur à prendre en compte,
- dans le cadre d'un prêt assorti d'une garantie hypothécaire. De plus en plus de banques demandent une expertise des biens vendus afin de s'assurer de leur valeur.

► **Tarif (Appartement, Maison, Terrain)** **500 € HT**

Remise du rapport d'expertise sous 15 jours de la visite.

3 - Rapport d'expertise détaillé :

Le rapport d'expertise détaillé est recommandé dans le cadre d'un "dossier conflictuel et/ou à risque fiscal" (succession, divorce, séparation, donation, société...) afin de vous garantir la valeur du bien lors d'une procédure judiciaire ou fiscale. Ce rapport comprendra, le descriptif complet du bien, l'analyse de son environnement immédiat et de l'urbanisme, l'analyse des références des biens vendus, une analyse juridique, une analyse détaillée du marché immobilier (accession et locatif) national, régional et local, les méthodes d'expertises utilisés ainsi que toutes les photos du bien et de l'environnement utiles à l'expertise suivi de la valeur de l'expertise.

► **Tarif** **sur devis avec minimum forfaitaire de 1000 € HT**

Remise du rapport d'expertise sous 4 semaines de la visite.